



Syndicat **CGT** Brest métropole
Hôtel de métropole - 24 rue Coat ar Gueven – CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
☎ : 02 98 33 **52 51** ou 02 98 00 **80 73**
E-Mail : cgt@brest-metropole.fr
Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr

Réf. : 25043

Objet : Préavis de grève
de 0 H à 24 H pour le
Mercredi 10 septembre 2025

Brest, le 28 août 2025

Monsieur le Président
de Brest métropole

Monsieur le Président,

Vous avez pris connaissance comme tous les français du projet de budget élaboré par ce gouvernement illégitime sous la direction du Premier Ministre François BAYROU.

Ce projet de budget d'austérité entend réaliser 44 milliards d'économies supportés par les citoyens français et tout particulièrement les fonctionnaires territoriaux dont nous faisons partie.

L'ensemble des annonces est une véritable attaque sans précédent contre les agents de notre collectivité :

- Suppression de deux jours fériés
- Atteinte à la protection sociale maladie en remettant en cause l'ALD (Affection de Longue Durée) et en augmentant la franchise médicale à 100€
- Une retenue de 10% par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire
- L'absence de rétablissement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), en vigueur depuis 2008
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10% sur les petites pensions
- Non remplacement d'un fonctionnaire sur 3 entraînant une dégradation des conditions de travail de ceux restant en poste et de facto la qualité des services publics

Le syndicat **CGT** de BREST métropole appelle l'ensemble des agents de la collectivité à observer une journée de grève le :

Mercredi 10 septembre 2025 de 00 H 00 à 24 H 00

Revendications des agents :

- Revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents territoriaux.
- Revalorisation significative du régime indemnitaire à Brest métropole
- Le maintien de l'indemnisation lors des arrêts maladie ordinaire à 100 % et l'abrogation du jour de carence pour le droit de se soigner.
- la participation de la collectivité à 100% du montant de la cotisation pour la prévoyance et la mutuelle
- Amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail, respect effectif du dialogue social local et de ses instances représentatives.
- L'abrogation de la réforme des retraites Macron- Borne et le retour à la retraite à 60 ans (avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres)

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour la **CGT** Brest métropole
Le Secrétaire Général
Sébastien AUTRET